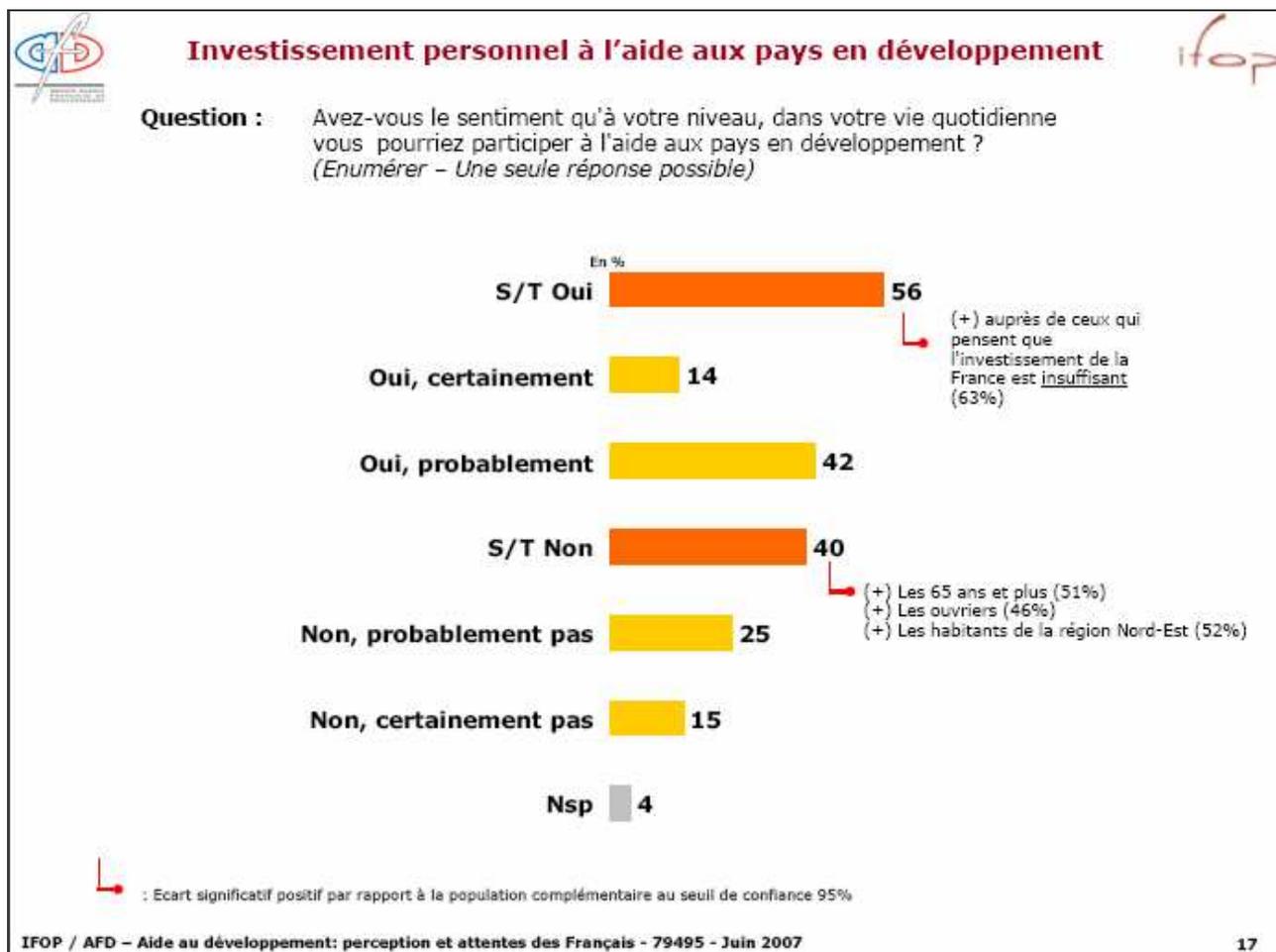


Sondage IFOP sur l'environnement de juin 2007

Les Français placent la protection de l'environnement au cœur des priorités et l'accès à l'eau potable comme priorité absolue.

Les Français souhaitent s'investir plus dans l'aide au développement, tant au niveau personnel que collectif, selon une enquête IFOP sur la perception et les attentes des français au sujet de l'aide au développement, enquête commandée par l'AFD, Agence française de développement.



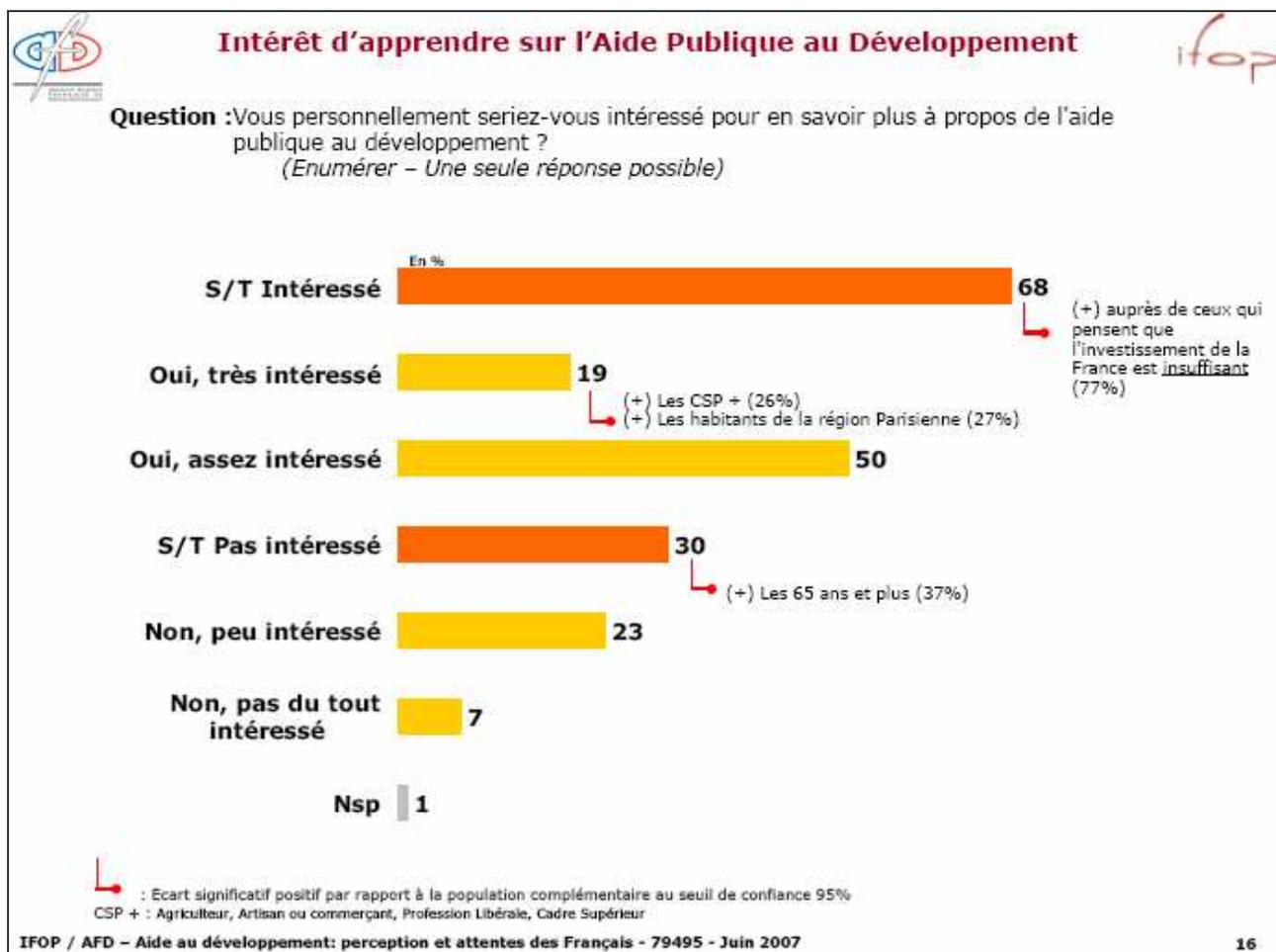
Si l'aide humanitaire en Afrique reste une priorité, les questions environnementales émergent comme une condition sine qua non de l'aide aux pays du Sud.

Mobilisés par l'aide au développement, les Français veulent en faire plus et en savoir plus.

75% estiment que la France joue un rôle majeur dans l'aide publique au développement.

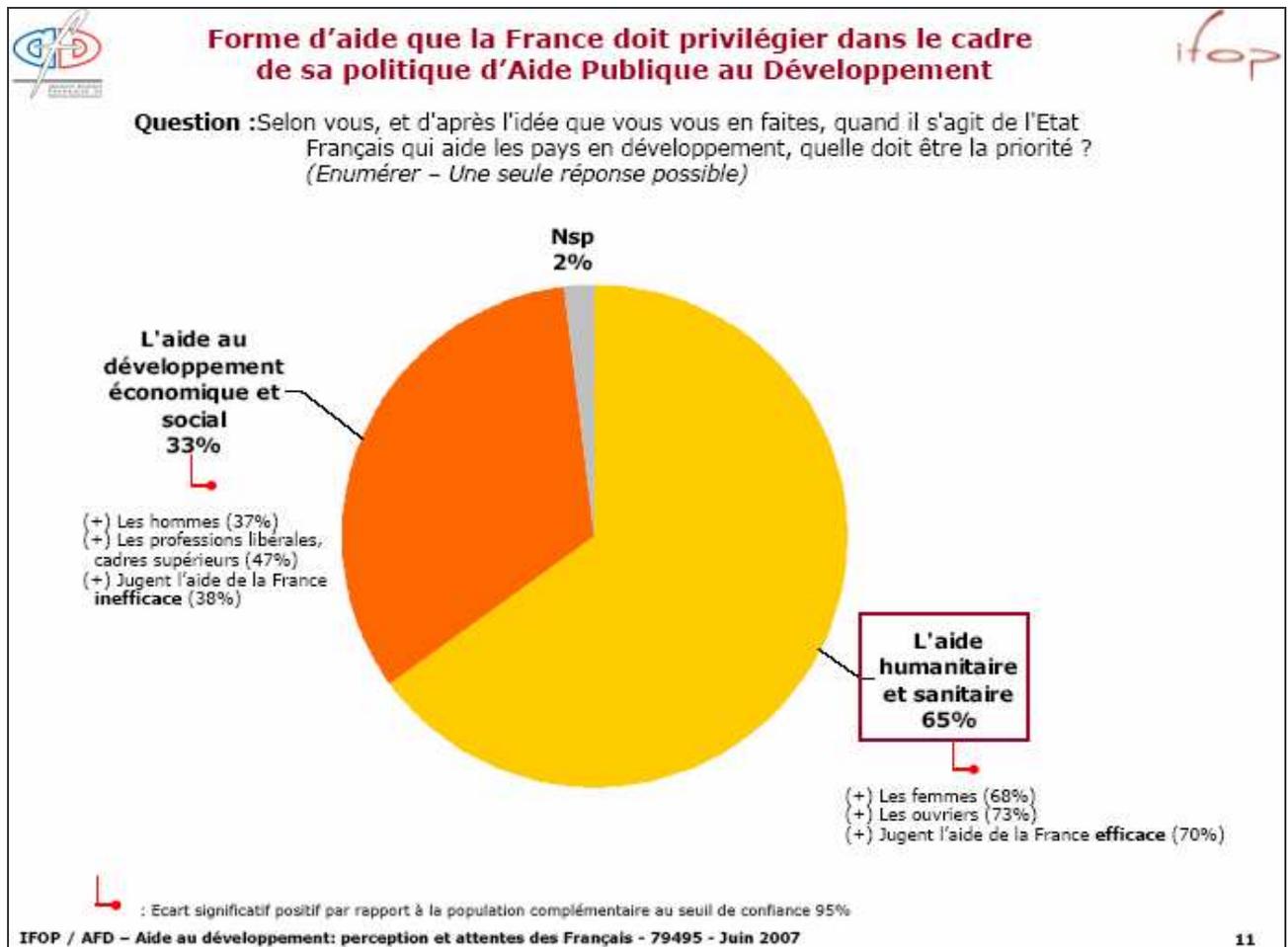
Cette conviction est renforcée par un souci d'indépendance et d'obligation : pour 83 % d'entre eux, son action reste complémentaire à celle de l'Europe et doit se maintenir, même si le pays rencontre des difficultés budgétaires (64 %).

Les Français sont aussi demandeurs d'information : 68 % voudraient en savoir plus sur l'aide au développement.



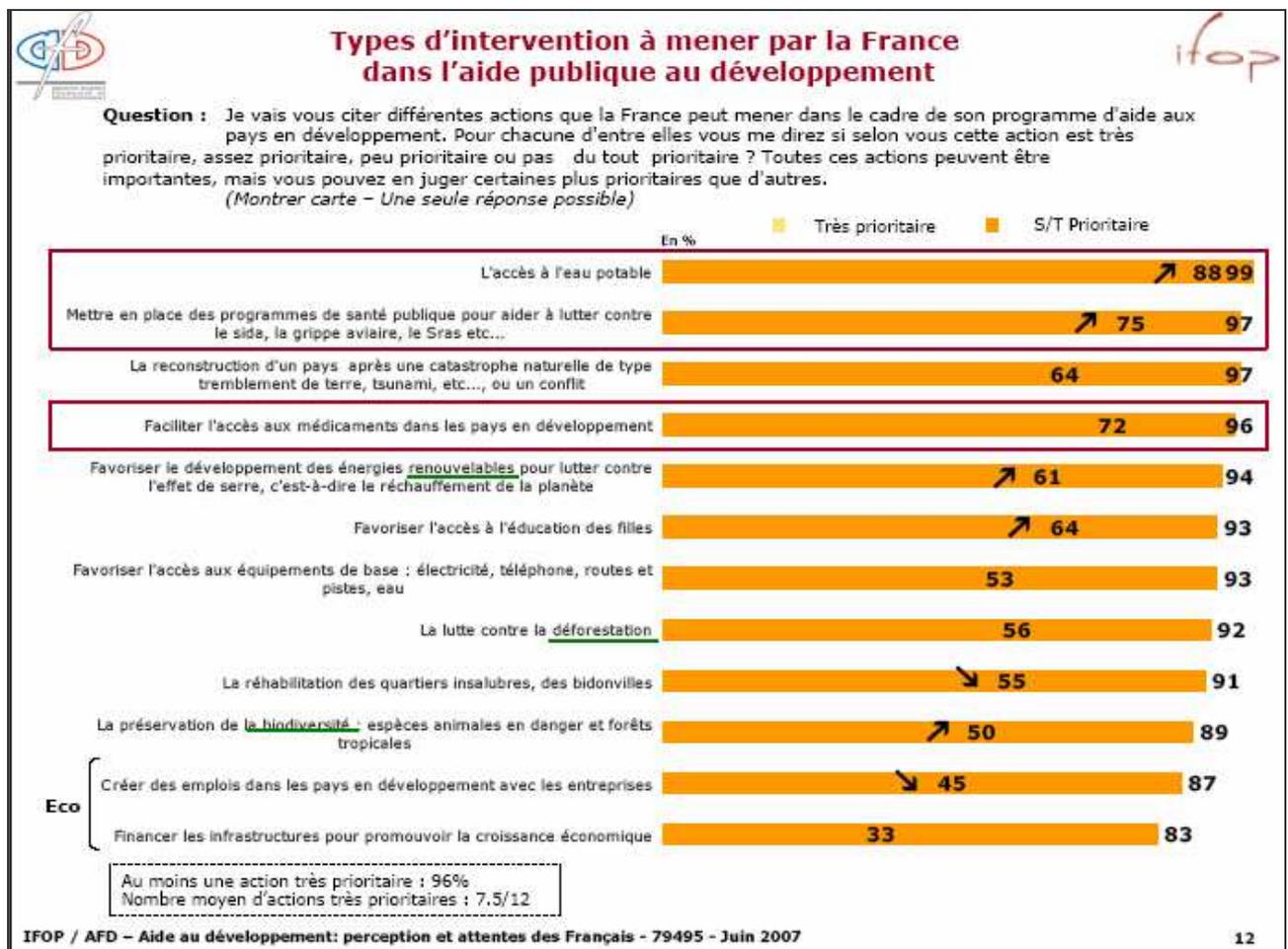
Si les Français s'accordent à 84 % sur le fait que l'aide fournie doit participer à la transmission d'un savoir-faire, ils indiquent clairement les domaines qu'ils jugent prioritaires :

- humanitaire et sanitaire (65 %),
- puis économique et social (33 %).



Les modalités d'intervention qu'ils souhaitent voir promues sont également classées :

- l'accès à l'eau potable (88 %),
- la mise en place de programmes de santé publique (75 %)
- et l'accès aux médicaments (72 %).



Enfin, la principale zone où concentrer les efforts est l'Afrique sub-saharienne pour 67 % d'entre eux.

89 % des Français s'accordent sur le fait que le développement durable s'impose à tous, y compris aux pays en développement, mais cette perception va au-delà : pour 79 % d'entre eux, le développement durable doit désormais être une condition pour l'obtention d'une aide publique au développement. Il s'agit de favoriser le développement des énergies renouvelables (61 %) la lutte contre la déforestation (56 %) et la préservation de la biodiversité (50 %).

Source : conférence de presse du 19/9/2007 de l'AFD, Agence française de développement.